

Le 15 novembre 2010

TNT renforce ses mesures de sécurité.

TNT Express a pris une série de mesures supplémentaires pour protéger ses clients, ses salariés et ses réseaux de livraison contre la menace de colis piégés. La société a renforcé ses contrôles de sécurité dans les transports aériens et terrestres. Elle procède notamment à une inspection des envois et colis dans tous les pays où elle est implantée. Ces mesures s'appliquent aux sociétés du groupe TNT mais également aux compagnies aériennes associées, sous-traitantes ou partenaires qui interviennent pour le compte de TNT.

TNT a déjà mis en place, au niveau mondial, des mesures qui respectent les normes de sécurité locales en vigueur ou qui vont même au-delà. Mais TNT Express souhaite aller plus loin et procède actuellement à une analyse des risques qui lui permettra d'identifier les domaines dans lesquels la sécurité pourrait encore être renforcée. Cette démarche comprend une évaluation de l'ensemble des aéroports où TNT est présent ou envisage de s'implanter dans un avenir proche.

TNT coopère régulièrement avec les autorités nationales et internationales chargées de la sécurité des transports à travers le monde. Dans les semaines à venir, TNT Express a prévu d'intensifier le dialogue avec les clients et les organismes de sécurité afin d'élever le niveau des normes existantes dans ce domaine. Bien entendu, TNT examinera toutes les réglementations en cours d'élaboration et s'alignera sur les nouvelles dispositions.

« TNT Express s'est engagé à participer au renforcement de la sécurité des transports au niveau mondial » a déclaré Marie-Christine Lombard, Président-Directeur Général de la Division Express de TNT. « Avec les organismes chargés de la sécurité, les clients et les acteurs du secteur, nous sommes déterminés à appliquer toutes les mesures légitimes qui permettront d'assurer la sécurité dans le transport international des marchandises. »

TNT est actuellement soumis à plusieurs réglementations internationales, dont l'annexe 17 de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale). Le groupe suit également d'autres recommandations internationales telles que le Doc n° 30 de la CEAC (Conférence européenne de l'aviation civile), les recommandations de sécurité de l'OACI, ainsi que les meilleures pratiques du secteur comme le programme IOSA de l'IATA (Association internationale du transport aérien) et la certification TAPA (Association pour la protection des marchandises transportées).

À propos de TNT :

TNT propose aux entreprises et aux particuliers du monde entier une large gamme de services répondant à leurs besoins en matière de livraison express et de courrier. TNT possède des infrastructures de réseau performantes en Europe et en Asie, et développe actuellement ses opérations dans différentes parties du monde afin d'optimiser l'efficacité de son réseau. TNT dessert plus de 200 pays et emploie près de 160 000 personnes. Sur l'année 2009, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 10,4 milliards d'euros pour un résultat opérationnel de 648 millions d'euros. Conscient de sa responsabilité sociale, TNT est partenaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui aident à lutter contre la faim et la pollution dans le monde. Les efforts du groupe sont reconnus puisqu'en 2009, TNT a une fois encore obtenu le plus haut score de toutes les entreprises du Dow Jones Sustainability Index.

En France, TNT est leader sur le marché de la livraison express aux professionnels et connaît une forte croissance sur le marché de la livraison aux particuliers (e-commerce). Présidée par Eric Jacquemet, l'entreprise emploie 5000 collaborateurs et livre quotidiennement 350 000 colis dans l'hexagone et à destination du monde entier. Elle s'appuie sur un réseau dense de 120 implantations (plates-formes de distribution, centres de tri et dépôts) et d'une flotte unique de moyens de transports (620 axes routiers et 14 liaisons aériennes quotidiennes.)

Pour télécharger des images ou les derniers communiqués de presse, rendez-vous sur : <http://www.tnt.fr/presse> ou <http://group.tnt.com>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TNT Relations Médias

Ernst Moeksis

Directeur des relations avec les médias

Téléphone : +31 20 500 6171

Portable : +31 651 189 384

E-mail : ernst.moeksis@tnt.com

Cyrille Gibot

Directeur des relations avec la presse

Téléphone : +31 20 500 6223

Portable : +31 65 113 3104

E-mail : cyrille.gibot@tnt.com

Relations avec les investisseurs de TNT

Andrew Beh

Directeur des relations investisseurs

Téléphone : +31 20 500 8717

Portable : +31 623 703 493

E-mail : andrew.beh@tnt.com

Inge Steenvoorden

Responsable des relations investisseurs

Téléphone : +31 20 500 8514

Portable : +31 61 051 9670

E-mail : inge.steenvoorden@tnt.com

Pour télécharger des images, des vidéos ou les derniers communiqués de presse de TNT, rendez-vous sur : <http://group.tnt.com/press/index.aspx>